

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Taping

2021-2022

Code : S.PH.SO.374.2902.F.21 Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Etre capable d'appliquer les techniques de base de taping et kinésiotaping
- Se familiariser avec les différents matériaux et les utiliser de manière ciblée
- Entraîner sa dextérité avec les différents matériaux utilisés
- Etre capable d'adapter et conseiller un patient quant au choix d'une orthèse en traumatologie-orthopédie et d'établir le plan de traitement

Rôles et compétences visées :

- A. Rôle Expert : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. Rôle Communicateur -trice: compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. Rôle Collaborateur -trice: compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. Rôle Manager : compétences Db1, Db2, Db3
- E. Rôle Promoteur -trice de la santé : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. Rôle Apprenant-e et formateur -trice : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. Rôle professionnel-le : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Taping : atelier pratique en traumatologie du sport et en rhumatologie
- Orthèses de fonction, de stabilisation, de prévention et articulées en traumatologie et orthopédie

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et participatifs
- Ateliers pratiques

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral

Examen écrit

Dossier écrit

Pratique

Date de l'examen ou du retour des travaux :

Au terme du module, semaine 28

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Conditions particulières :

- Minimum de 80% de présence aux enseignements (sauf conditions particulières).

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre :

Remédiation

- **Modalités** : Travail/Examen complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- **Date** : Semaine 35 ou 36 (encore à définir)

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La remédiation est possible si la note lors de la première évaluation finale du module est FX.

La note F à cette première évaluation ne permet pas de remédiation et amène directement à une répétition du module

NB : La qualification obtenue après remédiation est E (module validé) ou F (échec)

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique suivante.
Validation selon le descriptif de l'année académique suivante.

- **Délai** : Année académique suivante

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

10. Enseignant-e-s

- C. Baur, P. Crettenand, D. Holzer

Nom du responsable de module : Christophe Baur

Descriptif validé le : 05.07.2021

Par : Pierre-Henri Cortat, responsable filière